

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 14 septembre 2023

Présidence : M. Sébastien Bertherin

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Carine Koller intitulée « 1^{er} Août : pour que la fête soit encore plus belle »

- Le président passe la parole à Mme Carine Koller pour le développement de son interpellation.
- Le président demande à la Municipalité si elle souhaite répondre séance tenante.
- <u>Mme Christine Girod</u>: déclare que la Municipalité va répondre à cette interpellation séance tenante. Elle remercie Mme Carine Koller pour ce retour très intéressant. La précitée indique que la Municipalité ne tient pas compte des remarques constructives faites chaque année. Elle la remercie d'indiquer de quoi il s'agit, parce qu'elle n'a pas eu de retour de sa part, sauf avant ce soir. Pour une prochaine fois, il faudrait faire remonter les retours aux personnes concernées.

Pour l'édition 2023, la Municipalité a investi un peu plus de CHF 1'000.- pour la décoration, soit le double de ce qui avait été mis l'année précédente. Cet investissement a permis à la Commune d'acheter des drapeaux et des chaînes de lampions, ainsi que des drapeaux pour la cantine et la place de fête. Elle précise que l'intérieur de la cantine était magnifiquement décoré aux couleurs de tous les cantons suisses. La voirie avait également du matériel déjà existant, lequel a évidemment également été utilisé. Bien sûr que, pour l'édition 2024, cette décoration sera encore développée, et cela a d'ailleurs déjà fait l'objet d'une demande de budget au sein du Service concerné.

S'agissant des chiffres et les prises de contacts que la Municipalité a pu avoir avec les 2 stands cités par Mme Carine Koller, il faut savoir que le stand thaïlandais a fait un bénéfice de plus de CHF 3'000.-et que celui des crêpes a pour sa part fait un bénéfice de plus de CHF 4'000.-. Ces 2 stands, qui sont présents depuis plusieurs années, ont tous les 2 confirmé que leurs chiffres d'affaires étaient en constante augmentation depuis qu'ils sont conviés à la Fête nationale. Le choix des stands est effectué par le Comité de pilotage (ci-après : CoPil) pour cette fête du 1er Août et le but est évidemment de ratisser le plus large possible pour en avoir un peu pour tous les goûts, en essayant aussi de rester local, mais ce n'est évidemment pas pour décevoir les gens, c'est plutôt pour essayer de contenter un maximum de personnes. Il y a quand-même une affluence assez forte durant ces 2 journées de fête pour la population, et il est évident que pas tout le monde va se contenter des saucisses, même si le stand dédié a l'air d'être efficace, comme Mme Carine Koller l'a souligné dans son interpellation.

En outre, il faut savoir que les stands, dont celui de la raclette, sont tenus par l'USLG et que les personnes qui y travaillent sont toutes des bénévoles qui ne sont pas des professionnels, mais elles s'investissent pour la Commune et leurs sociétés locales. Souvent, le 31 juillet, les gens travaillent encore jusqu'en fin de journée. L'année prochaine, il leur sera donné des puissances supplémentaires et il faudra certainement faire appel à une société électrique de la région pour amener des générateurs supplémentaires. Mais toujours est-il que la Municipalité est bien consciente que tout est perfectible et fera au mieux.

Le feu d'artifice est un sujet très intéressant. Il est aussi vrai que, depuis 2019, la Municipalité a fait le choix de ne plus faire de feu d'artifice et, comme l'a relevé Mme Carine Koller, c'est évidemment pour des questions de protection de la nature et de protection contre le bruit. Mais il ne faut pas oublier aussi que le feu d'artifice a été pendant plus de 20 ou 25 ans bien présent dans la tradition glandoise du 1^{er} Août grâce à l'appui des sapeurs-pompiers, qui eux passaient bien plus qu'une journée entière à tout préparer et une journée entière à tout démonter le lendemain. Il y a donc aussi un investissement très fort qui avait été demandé aux pompiers et il s'agit-là d'une considération à ne pas

oublier. Toujours est-il que refaire un feu d'artifice, alors que manifestement toutes les communes sont plutôt en train de chercher d'autres alternatives, comme le fait la ville de Gland depuis 2019, n'est évidemment pas un choix que la Municipalité va suivre. Par contre, le CoPil a discuté de ce fameux mapping qui a eu lieu pendant 3 ans – puisqu'il y a eu une année Covid au milieu – et là aussi le CoPil a décidé de ne pas réitérer cette animation et est en train de réfléchir avec le réalisateur pour voir s'il serait possible de proposer quelque chose de nouveau et d'inédit, quelque chose de peut-être plus humain ou de plus interactif, mais interactif dans les échanges entre les personnes et non pas interactif dans le sens « connecté ». Et là aussi elle est d'accord avec Mme Carine Koller, un petit sondage à la population via le site Internet de la Commune devrait pouvoir être organisé assez rapidement.

Elle espère avoir répondu aux questionnements de Mme Carine Koller et à cette interpellation.

- Le président demande à Mme Carine Koller si elle est satisfaite de la réponse apportée séance tenante par la Municipalité.
- Mme Carine Koller: répond qu'elle est globalement satisfaite. Bien sûr que pour la raclette, qui était d'ailleurs très bonne, elle sait que ce sont des bénévoles qui tiennent le stand, mais elle parle bien d'amélioration. S'agissant des 2 autres stands, tant mieux s'ils ont fait du chiffre en plus, mais elle a constaté que la plupart des gens ayant acheté de la nourriture dans ces stands ont jeté leur assiette après avoir goûté la nourriture. Il y a donc peut-être quand-même quelque chose à faire de ce côté-là. Concernant le feu d'artifice, elle sait bien à quoi elle s'expose en parlant de cela, que ce soit d'un point de vue écologique où cela pose certains problèmes, mais elle a aussi entendu beaucoup de monde dire « ah ben moi je vais aller dans les communes où il y a encore un feu d'artifice ». Si c'est une volonté de la population, peut-être qu'une autre façon de le faire qui convienne à tout le monde pourrait être trouvée, que ce soit économiquement, écologiquement ou de façon sécuritaire. Elle ne dit pas que c'est obligatoirement ce que veut toute la population, mais peut-être faudrait-il lui poser la question et voir ce qui pourrait être fait dans ce sens-là. Elle remercie en tout cas la Municipalité pour ses réponses.
- La discussion est ouverte.
- <u>M. Aurélien Joye</u>: a quelques questions complémentaires concernant la fête du 1^{er} Août. Pourquoi la zone publique pour les feux d'artifice a-t-elle été déplacée aux Perrerets alors qu'il y a un champ à côté du feu de joie? En tant que sapeur-pompier, il estime que la sécurité autour du feu de joie devrait être beaucoup plus forte, parce qu'il y avait des enfants quasiment dans le feu.
- <u>Mme Christine Girod</u>: répond volontiers à M. Aurélien Joye. Concernant la zone de tir, il semblait important pour le CoPil de pouvoir l'isoler pour des questions de bruit et de sécurité, puisque, sur le terrain de Grand-Champ, il y a maintenant des Portakabin qui sont placés là où se trouvait avant la zone de tir. Dans sa réflexion, le CoPil a pensé utiliser la zone des Perrerets, qui est un peu séparée et qui se prêtait finalement bien à ces tirs. Il est vrai que c'est un sujet que le CoPil a repris dans son debriefing et il s'est rendu compte qu'il y a peut-être une autre zone qui pourrait être utilisée pour l'année prochaine. Ce point sera donc corrigé.

La question du feu de joie a également été discutée dans le cadre du debriefing du CoPil. L'emplacement qui était prévu était aussi peut-être trop proche des équipements, ce qui a donné des sueurs froides à quelques pompiers qu'elle connaît bien, mais le CoPil avait été informé qu'il y aurait suffisamment de monde pour surveiller le feu. Il est vrai que ce qui n'était pas prévu est que, au moment où le feu a été allumé, il s'est mis à souffler très fort et elle reconnaît que cela aurait pu être problématique, mais cela sera corrigé.

• La parole n'est plus demandée. La discussion est close.